

Que puis-je trouver dans ma Maison départementale de proximité ?



Les services
du Conseil
départemental
près de chez moi

Une aide aux démarches départementales en ligne :

- Subventions
- Transports scolaires
- Restauration scolaire
- MDPH...

Des permanences dédiées sur votre territoire :

- Des conseils aux associations
- Des rendez-vous avec les acteurs jeunesse...



Des informations
et un accompagnement
pour mes démarches
du quotidien

- Aide informatique
- Aide à la rédaction :
CV, lettres de motivation,
lettres de résiliation, courriers, etc.
- Accompagnement pour remplir
vos formulaires et services en ligne
- Relais sur les thématiques telles
que le logement, l'emploi, la famille,
la santé, la retraite...
- Mise en relation / Information /
Orientation

Un poste informatique est disponible en libre-service ainsi qu'un accès internet

Maison départementale de proximité de Pibrac

CONTACT

16, rue Principale - 31820 Pibrac
(au 1^{er} étage de la Maison des Citoyens)
Tél : 05 34 57 34 86
Mail : proximite.pibrac@cd31.fr

HORAIRES

Mardi matin de 9h à 12h30,
mercredi, jeudi
de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30
SANS RENDEZ-VOUS

ACCÈS

Réseau Tisséo
Ligne 32
Arrêt "Basilique"

Réseau lio

Train
Toulouse - Auch

Plus d'informations sur
cd31.net/proximite



CONSEIL DÉPARTEMENTAL



Haute-Garonne
Maison départementale
de proximité

NOUVEAU
à Pibrac

Des services
et un accompagnement
pour toutes et tous.





Haute-Garonne
Maison départementale
de proximité



Le rôle du Conseil départemental c'est d'agir au service de l'intérêt général.

Agir pour construire de nouvelles politiques publiques en termes de solidarité, de protection, de justice sociale, d'égalité et d'aménagement du territoire.

Dans ce cadre, la suppression des services publics dans les communes est une réalité à laquelle se trouvent confrontés les habitantes et les habitants de nos cantons. Le Département répond concrètement à ce besoin par la création de Maisons départementales de proximité.

Véritable relais des services départementaux, elles sont bâties en concertation avec les communes et l'intercommunalité d'implantation pour s'adapter aux besoins locaux, pour offrir une palette de services au plus proche des besoins et en complémentarité avec les services de l'Etat et les organismes sociaux. Une aide numérique personnalisée y est également proposée.

Nos Maisons de proximité sont la traduction concrète de ce que doit être un service public proche des Haut-Garonnaises et des Haut-Garonnais, efficace et moderne. Pour tous nos territoires, elles sont l'expression de la solidarité départementale, qui vise à renforcer la vitalité et l'attractivité de tous les territoires, et une réponse à l'urgence sociale pour réduire les inégalités à tous les stades de la vie.

Sébastien Vincini,

Président du Conseil départemental de la Haute-Garonne



Les concertations menées dans le cadre du dialogue citoyen par le Conseil départemental ont révélé un besoin accru de services publics de proximité. Les usagers souhaitent en effet être accompagnés face à la dématérialisation croissante des procédures.

C'est pourquoi, depuis décembre 2020, le Département déploie son réseau de Maisons départementales de proximité, qui comptera à terme 40 points d'accueil sur le territoire, pour renforcer la présence des services publics en Haute-Garonne et le lien de proximité avec les habitants.

Maryse Vezat-Baronia,

Vice-présidente du Conseil départemental chargée de l'aménagement, du développement des territoires et de la prospective

Le Conseil départemental de la Haute-Garonne propose une nouvelle offre de services à toutes les Haut-Garonnaises et tous les Haut-Garonnais, au plus près de leurs bassins de vie.

Les Maisons départementales de proximité s'implantent près de chez vous !

Véritable lieu d'information et d'accompagnement, vous y trouverez :



- Un relais des services départementaux.
- Une aide personnalisée pour découvrir ou vous familiariser avec les outils numériques (ordinateurs, tablettes, smartphones...).
- Une aide pour vos démarches administratives de la vie quotidienne.

Conscient des difficultés rencontrées par certains citoyens

face à l'éloignement des services publics, aux démarches administratives quotidiennes, ou encore à l'outil numérique,

Le Conseil départemental a fait le choix de déployer ces nouveaux lieux afin de dynamiser le lien social et apporter au plus grand nombre, des dispositifs d'aide sur tous les territoires.